

**FORMATION 2010 – PME-RISC**  
**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**Les inscriptions aux formations doivent parvenir à Casif  
le 30 septembre 2010 au plus tard.**

**Par courriel**

info@casif.eu

Objet: Inscription FORMATION PME-RISC

**ou****Par courrier**mySecureIT sprl  
rue de l'avenir 36, 7040 QUEVY

*Veillez compléter et cocher toutes les rubriques utiles svp*

*Les adresses courriel sont impératives pour nous permettre de confirmer l'inscription*

**Coordonnées de l'entreprise ou de l'institution**

Dénomination: .....  
Activité principale : .....  
Rue et n°: .....  
Code postal : ..... Localité : .....

**Présentation du candidat à la formation**

M.  Mme Prénom : ..... Nom: .....  
Fonction: .....  
Service: .....  
Tél. : ..... GSM: ..... Courriel : .....

**Adresse de facturation**

Dénomination de l'institution: .....  
 M.  Mme Prénom : ..... Nom: .....  
Fonction: .....  
Service: .....  
Rue et n°: .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél. : ..... Courriel : .....

**Formation choisie**

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

 **Formation Evaluer le risque pour les PME**

Date : le lundi 04 octobre 2010, de 9 h à 17 h (accueil à partir de 8 h 30)

Lieu : Technocité MONS INITIALIS, Boulevard Initialis n°1, B-7000 Mons

Droit d'inscription : **465 €HTVA**

**Formation Mettre en œuvre la sécurité pour les PME**

Date : le mardi 05 octobre 2010, de 9 h à 17 h (accueil à partir de 8 h 30)

Lieu : Technocité MONS INITIALIS, Boulevard Initialis n°1, B-7000 Mons

Droit d'inscription : **465 €HTVA**

 **Formation Vérifier la conformité pour les PME**

Date : le mercredi 06 octobre 2010, de 9 h à 17 h (accueil à partir de 8 h 30)

Lieu : Technocité MONS INITIALIS, Boulevard Initialis n°1, B-7000 Mons

Droit d'inscription : **465 €HTVA**

 **Formation complète (3 jours)**

Dates : du 4 au 6 octobre, de 9 h à 17 h (accueil à partir 8 h 30)

Lieu : Technocité MONS INITIALIS, Boulevard Initialis n°1, B-7000 Mons

Droit d'inscription : **1.185 €HTVA**

 **PACK CONSEIL (3 jours de formation + 2 jours de coaching chez vous)**

Droit d'inscription : **2.200 €HTVA** (tout jour supplémentaire sera facturé 650 €HTVA)

Par le dépôt de l'inscription, le ou la responsable de la demande confirme par la présente qu'il a lu et compris les conditions d'inscription aux cours de formation PME-RISC ainsi que les Conditions Contractuelles Standards qui sont détaillées dans ce Formulaire d'Inscription. En signant ce document, j'accepte ces conditions et j'accepte d'être personnellement redevable pour le paiement des cours choisis aux conditions et aux tarifs détaillés dans ce formulaire.

Fait à ..... le .....

Signature du (de la) responsable

## CONDITIONS CONTRACTUELLES STANDARDS

### 1. GENERALITES

Toute réservation effectuée auprès de **mySecureIT sprl** tant à titre individuel qu'au nom d'une société ou d'un groupe (« Client ») se fera aux conditions suivantes :

### 2. DISPONIBILITE

Toute réservation sera fonction du nombre de places disponibles du programme concerné.

### 3. PRIX ET REGLEMENT

- Le règlement devra être accompagné d'un exemplaire signé du formulaire d'inscription (ce document).
- Tout retard dans le paiement et/ou l'envoi du formulaire d'inscription pourra résulter en une annulation de la formation concernée. Le montant de l'acompte est non remboursable.
- Le formulaire d'inscription et le règlement doivent être envoyés à **mySecureIT sprl** à l'adresse indiquée.
- Sauf en cas d'accord préalable différent, le solde du montant dû pour le séminaire devra être réglé au plus tard 15 jours avant la date effective du démarrage du séminaire.
- Sauf stipulations contraires, les factures émises par le vendeur sont payables en euros, au comptant et sans escompte, le tout au siège social du vendeur ou sur son compte bancaire
- Tout règlement par virement bancaire devra mentionner le nom du participant. Les éventuels frais bancaires liés au virement devront être payé par le client. Merci d'utiliser les informations bancaires ci-dessous :

#### Paielement chez DEXIA BANK NIMY

Swift: GKCCBEBB

Compte 068-2482443-46

IBAN BE33 0682 4824 4346

- Toute réclamation relative à la facture doit être notifiée au vendeur au plus tard dans les huit jours de sa réception, à défaut de quoi elle ne sera pas prise en compte.
- En cas de non paiement de toute facture dans les 8 jours de son envoi, l'acheteur sera redevable, en sus du montant en capital, au vendeur, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts moratoires au taux de 1,5 % par mois, ainsi que d'une indemnité forfaitaire d'un montant total de 15 % de la somme en principal de la commande hors TVA, intérêts et frais avec un montant minimum de 75 €.
- En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, l'acheteur sera, en outre, redevable des frais raisonnables de recouvrement, tels que les frais d'avocat et les frais internes de gestion qui dépasseraient le montant de cette indemnité forfaitaire.
- En cas de non respect par l'acheteur d'une seule échéance de paiement, et ce, pour quelque raison que ce soit, l'ensemble des règlements ultérieurs s'effectuera, au plus tard, lors de la prochaine passation de commande par l'acheteur. En outre, le vendeur se réserve, dans ce cas, le droit de suspendre l'exécution des autres commandes en cours jusqu'à complet règlement des montants dus.
- De la même manière, et pour répondre au prescrit de l'article 32,15° de la loi sur les pratiques de commerce, dans l'hypothèse où un retard serait imputé à la faute du vendeur, et pour autant que le client ait adressé à celui-ci, par recommandé, une mise en demeure rappelant la présente condition et que cette mise en demeure soit restée sans effet pendant huit jours, le vendeur serait redevable, à titre d'indemnité forfaitaire, d'une somme égale à 5 % du prix convenu hors taxe, avec un minimum de 75 €.

### 4. ANNULATION / ABSENCE

En cas de désistement plus de 15 jours avant l'activité, le montant facturé pour l'inscription moins 50,00€ est remboursé..

L'intégralité du montant facturé sera dû en cas d'annulation de la participation à l'un de nos séminaires par le client à moins de 15 jours de la date effective du séminaire, ou en cas d'absence à celui-ci, sauf en cas de circonstances exceptionnelles dont l'évaluation du bien fondé de l'absence sera à la seule discrétion de **mySecureIT sprl**

### 5. REPORT D'UNE RESERVATION

Si le client désire reporter sa participation à une date ultérieure, il pourra le faire sans pénalité s'il en informe **mySecureIT sprl** au plus tard 15 jours avant la date effective du début de programme. Tout report de participation à un programme ultérieur sera dépendant du nombre de places disponibles pour ce programme.

### 6. ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE MYSECUREIT SPRL

**mySecureIT sprl** se réserve le droit de reporter ou d'annuler un séminaire sans préavis préalable dans le cas d'événements indépendants de leur volonté. Dans le cas d'une annulation **mySecureIT sprl** ne pourra être tenu responsable des frais connexes du participant en relation à sa participation au séminaire.

### 7 VIE PRIVEE

Vos déclarations sont traitées et conservées dans une banque de données de **mySecureIT sprl** en vue de l'organisation de notre activité et afin de vous informer de nos organisations ultérieures. Conformément à la loi concernant la protection de la vie privée (Loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel), vous avez le droit de prendre connaissance des données vous concernant et d'y apporter des corrections.